PROGRAMME DE FORMATION
CONDUCTEUR DE PONTS ROULANTS ET PORTIQUES
ET TESTS CACES® R484 CAT 1

Réf. : SEC-LEVA510
Mise à jour : 19/01/2021 *PF.V7.17/01/2020*

PUBLIC

Conducteurs de ponts roulants et portiques
Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail).

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIF GENERAL

Conduire en sécurité et entretenir un pont roulant ou portique conformément aux obligations réglementaires et à la recommandation de la CNAM R.484.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître et respecter la législation en cours
- Conduire un pont ou portique avec commandes au sol (boîte à boutons sur pendentif ou télécommande)
- Appliquer les règles générales de sécurité
- Pratiquer en sécurité les techniques d'élingage
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions

CONTENU DE FORMATION

REGLEMENTATION
Responsabilités du constructeur, de l'utilisateur
Rôle des organismes de contrôle et de prévention et des intervenants sur le lieu de travail
Focus sur la R.484 de la CNAM
Les conditions d'utilisation des matériels en sécurité
Les moyens de protection
Application et respect des consignes

TECHNOLOGIE DES PONTS ET PORTIQUES
Les différentes catégories de ponts roulants et leurs modes de commandes
Descriptions, caractéristiques et utilisations courantes
Les différents équipements de prise de charge et accessoires de levage
Technologie de fonctionnement
Les principaux risques
Les moyens de protection et sécurités
Focus sur les commandes sans fil

LES GESTES DE COMMANDEMENTS – SIGNAUX SONORES
Rôle du chef de manœuvre
Fonction du chef de manœuvre

ELINGAGE
Règles d'emploi et de sécurité
Principales élingues – description – utilisation
Détermination du centre de gravité
Règles d'élingage
Accrochage
Stockage

EXPLOITATION
Préparation de la zone de travail
Prise de poste – Examen d'adéquation en fonction de la manutention à réaliser
Contrôle de la boîte à boutons
Déplacement en sécurité à vide, en charge, en marche avant et arrière avec maîtrise du balan
Arrimage– Levage
Utilisation des différents accessoires de levage
Pose de la charge – Retournement de la charge
Opérations de fin de poste

CONDUITE À TENIR
En cas de panne de courant, en cas d'incendie, en cas de mauvais fonctionnement
Le compte rendu d'incident

VERIFICATIONS ET ENTRETIEN
Les vérifications et leur suivi
Les dispositifs de sécurité

TESTS CACES® - CATEGORIE 1
Selon unités de temps définies dans la R.484
Tests théoriques et pratiques en présence du testeur selon le référentiel R.484

- Tests d'évaluation des connaissances théoriques en salle pour 12 candidats maximum
- Tests d'évaluation des savoir-faire pratiques pour la catégorie 1 sur le terrain

7 UT (théoriques + pratiques + option(s)) par candidat maximum et par jour conformément à l'annexe 3 A3/3 R.484
Test théorique : 1 UT soit 1 heure +/- 10 minutes
Test pratique catégorie 1 : 0,75 UT

• METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Formation en Présentiel
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'apports individuels de chacun, de retours d'expériences, d'échanges et de mises en situation au travers de cas pratiques.
- Documentation : un support de cours et des documents de référence sont remis aux stagiaires.

• MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
- Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation : exercices de mise en situation – questionnements – examen des connaissances théoriques et des savoir-faire pratique : CACES®. Pour que le CACES® soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques selon les barèmes de notation mentionnés sur la R.484.

• FORMATEUR

Formateur spécialiste du domaine et testeur habilité indépendant de l'ASFO Adour

• SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation
Formation certifiante : Délivrance du CACES® catégorie 1 pour les candidats ayant réussi les épreuves certificatives dans leur intégralité.
La seule présence du candidat tout au long de la formation ne garantit donc pas l'obtention du certificat CACES®.

DUREE

2 jours, à raison de 7 h/j

DATES, LIEU, TARIFS, MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis.
Formation dans vos locaux : 1400 € HT (1680 € TTC) pour un groupe de 7 stagiaires maximum

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Sites ASFO Adour accessibles aux personnes en situation de handicap
Référent Handicap ASFO Adour à votre disposition

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Chiffres clés Qualité**

. Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur www.asfo-adour.org / Certifications et Qualité

- **Formation certifiante**

. Taux d'obtention de la certification : sur www.asfo-adour.org / Fiche programme
. Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr / Recherche libre par certification

- **Possibilités de financement**

Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur www.asfo-adour.org / Informations et Formation

- **Règlement intérieur** téléchargeable sur www.asfo-adour.org / Nos documents.

L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

- **Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour** disponibles sur www.asfo-adour.org / Contact
- **Déclaration d'Activité ASFO Adour** enregistrée sous le numéro 72 40 00003 40.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.